



Bruges

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20260701-ARR-2026-236-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2026

Publication : 09/07/2026

2026-PERM-236

DAJCP/CP

Arrêté du Maire portant désignation des membres de la Commission Communale d'Accessibilité

Le Maire de la Commune de Bruges (33520),

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2143-3 relatif à l'obligation de créer une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées pour les communes de 5000 habitants et plus,
- **VU** la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,
- **VU** le décret n° 2006-1658 du 21 décembre 2006 relatif aux prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics,
- **VU** la délibération n°2012.01.04 en date du 16 février 2012 portant création de la commission communale d'accessibilité,
- **VU** la délibération n°2026.02.01 en date du 27 mars 2026 portant élection du Maire,
- **CONSIDERANT** que cette commission doit être composée notamment de représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées,
- **CONSIDERANT** que cette commission dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ; qu'elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant,

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er}

La présente Commission Communale pour l'Accessibilité est présidée par le Maire ou son représentant.

Il est procédé à la nomination des membres de la Commission Communale d'Accessibilité pour la présente mandature en application de la réglementation en vigueur, dont la composition est fixée comme suit :

Représentants de la commune :

- Mr Frédéric GIRO, Maire de Bruges et Président de la Commission
- Mr Gonzalo CHACON, Adjoint au Maire délégué à l'Aménagement du territoire,
- Mr Frédéric CLERMONT, Adjoint au Maire délégué aux Ressources Humaines et qualité de vie au travail,
- Mme Sabrina JUNQUA, Adjointe au Maire déléguée aux Solidarités et seniors,
- Mme Anne BOISCAINI, Conseillère municipale déléguée à la démocratie participative et au logement social,
- Mr Adrien DEFENDI, Conseiller municipal délégué au cadre de vie,
- Mr Julien HUESO, Conseiller municipal délégué à la santé et l'inclusion,
- Mr Jean-Denis DUBOIS, Conseiller municipal au patrimoine bâti,



Bruges

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300759-20260701-ARR-2026-236-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2026

Publication : 09/07/2026

- Mme Michelle YON, Conseillère municipale à l'animation seniors,
- Mme Mélanie LATRY, Conseillère municipale déléguée à la parentalité et à la petite enfance,
- Mme Agnès BOYER, Conseillère municipale,
- Mme Karine BENEZECH, Conseillère municipale,
- Mme Sophie BUZY-DEBAT, Conseillère municipale,
- Mr Grégory NAU, Conseiller municipal,
- Mr Eric LEFEBVRE, Conseiller municipal.

Représentants d'Associations d'Usagers :

- Mr Erick ZELENAL, Président de la section « sport adapté » de l'Association « Entente sportive brugeaise »,
- Mme Françoise DUMONT, Présidente de l'Association « Alter Z'égaux »,
- Mme Johanna DUTHIL, Présidente de la Maison des Jeunes et de la Culture,

Représentants d'Associations de personnes handicapées (tous types de handicap) :

- Mr Philippe CARLIER et Mr Philippe LEFEBVRE (comme suppléant), représentant l'Association des Paralysés de France « France Handicap »,
- Mr Hervé DELMAS, Chef de service Projet et Régulation auprès de l'association TCA (Tout Cérébrolésé Assistance)
- Mr Guy LATRELLE DE LAVARDE, représentant l'Union nationale des aveugles et déficients visuels
- Mr Christian GOURMANEL, représentant l'AMI 33 (Association de défense des Malades Invalides et Handicapés)

Personnes membres en qualité d'habitant :

- Pascal GOBERT, habitant de Bruges
- Daniel AZENCOT, habitant de Bruges
- Joseph MARTINS, habitant de Bruges

Représentants des établissements :

- Mme Françoise GOURGOU, Directrice du centre de la Tour de Gassies
- Eliane PENEAUD, résidente de la Résidence autonomie « Le Sourire »
- Rose-Marie CARUSO, résidente de la Résidence Autonomie « Le Sourire »
- Luce OVINI, Directrice de la Résidence Autonomie « Le Sourire »

ARTICLE 2

Les nominations qui précèdent sont valables pour la durée du mandat, sauf si les intéressées cessent de remplir les fonctions qui ont motivé leur désignation.

ARTICLE 3

Le présent arrêté prend effet à compter de son passage en préfecture et de sa publicité sur le site internet de la Ville.

ARTICLE 4

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois suivant la publication de l'arrêté sur le site internet de la ville.

ARTICLE 5

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise au représentant de l'Etat ainsi qu'aux personnes désignées à l'article 1^{er}.

Fait à bruges, le 1^{er} juillet 2026



Le Maire,

Frédéric GIRO